

Synthèse de l'atelier 1

Megafon phase 3, Cureghem, 20 nov. 2022

Contexte	2
Sécurité en rue	3
• Organiser un "forum sécurité" rassemblant services et habitants	5
• Mettre en place un Conseil Citoyen permanent	6
Sécurité routière	7
• Installer des infrastructures ciblées pour limiter la vitesse des automobilistes et protéger les usagers	8
Propreté	10
• Remplacer le ramassage en rue par la création de points de dépôt pour collecter tous types de déchets	11
Espaces verts	14
• Réparer rapidement les jeux du parc Crickx	15
• Verdurer l'espace entre la rue Clinique et la rue Clémenceau	15
• 15.000€ pour verdurer Cureghem	16

Contexte

La phase 3 du projet Megafon a débuté avec l'organisation d'une première assemblée citoyenne le 20 novembre dernier à Cureghem.

Les 2 précédentes phases ont permis aux habitants d'identifier 3 enjeux prioritaires pour leur quartier. Cette nouvelle phase vise à permettre aux citoyens d'aboutir à un projet concret, répondant à l'une de ces thématiques. Ce projet sera mis en œuvre et financé par la commune à hauteur de 75.000€ dans le cadre des dépenses dites "extraordinaires" (voir encadré ci-dessous).

Pour cette première assemblée citoyenne, 18 participants représentatifs de la diversité des habitants de Cureghem ont élaboré collectivement des projets pour répondre aux enjeux, identifiés lors des phases précédentes, de sécurité, de propreté et d'espaces verts dans leur quartier. Ils ont :

- Fait un état des lieux de la situation pour chacune des 3 thématiques abordées ;
- Identifié plus de 50 pistes d'idées concrètes répondant aux enjeux identifiés ;
- Approfondi 7 idées prioritaires.

Que sont les dépenses communales "extraordinaires" ?

Et pourquoi nous soumettons 4 des projets sur 7 au vote

Les 75.000€ prévus par Megafon pour financer les projets choisis par les citoyens entre dans le cadre des dépenses communales dites "extraordinaires". De telles dépenses :

- **ne peuvent pas** être utilisées pour engager du personnel, recruter des prestataires extérieurs, ou financer des appels à projet ;
- **peuvent** servir à l'achat de matériel et l'investissement dans des infrastructures.

Selon ces critères, 4 des 7 projets proposés peuvent être financés directement dans le cadre de l'initiative Megafon.

C'est pourquoi ce sont ces 4 projets qui sont mis au vote. Ainsi, nous pouvons assurer aux citoyens qu'ils seront mis en œuvre avec les 75.000€ prévus.

Les autres projets ne sont pas pour autant mis de côté. La Commune s'engage à les défendre auprès des services concernés pour qu'ils soient pris en compte et à tenir les habitants informés quant à la suite qui leur sera donnée.

Sécurité en rue

Considérant que les participants à l'assemblée citoyenne de Cureghem ont partagé :

- Le sentiment d'habiter un quartier "laissé à l'abandon" par les autorités, dans lequel tous les problèmes s'accumulent ;
- Le constat d'un problème important de deal et de consommation de crack notamment au niveau des entrées d'immeubles qui est à l'origine d'un problème d'insécurité ;
- L'enjeu de sécurité des femmes dans la rue, marqué par des agressions et des remarques sexistes, et le fait que certaines femmes ne sortent pas la nuit si elles ne sont pas accompagnées ;
- Le sentiment des femmes de ne pas se sentir bienvenues dans l'espace public, de nombreux lieux, terrasses de café et autres étant occupés presque exclusivement par des hommes ;
- Le constat qu'il y a peu, voire aucune femme parmi les policiers et les gardiens de la paix ;
- Subir de fréquents vols de GSM ;
- Le sentiment que l'éclairage public est insuffisant ;
- Le constat qu'un certain nombre de vols de voiture se produisent ;
- Que les portes d'entrées d'immeubles sont souvent marquées par des tentatives d'effraction ;
- Que, malgré cette situation difficile, un sentiment de solidarité existe entre les habitants, et qu'ils sentent qu'ils peuvent compter sur leurs voisins en cas de problème ;
- Le constat qu'il manque de policiers et de gardiens de la paix visibles dans la rue, ainsi que, en général la faiblesse des moyens consacrés à la sécurité au vu de l'ampleur des problèmes du quartier ;
- Le sentiment qu'une rotation importante des populations dans le quartier entraîne une difficulté de sensibiliser et d'informer correctement.

Idées retenues et approfondies

Proposition	Organiser un “forum sécurité” rassemblant police, services communaux et habitants
Constats	<ul style="list-style-type: none"> Le quartier fait face à des problèmes de sécurité très importants qui ne peuvent pas être directement résolus dans le cadre du projet Megafon avec 75.000€ de budget. Les habitants ont le sentiment de ne pas être correctement écoutés, considérés par la police et les services de sécurité. Ils ont le sentiment d’un manque d’action de la police malgré les retours des habitants.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Permettre un échange constructif entre habitants, policiers et services de la commune sur les problèmes de sécurité dans le quartier.
Description	<ul style="list-style-type: none"> Ce “forum sécurité” ferait participer des habitants, des représentants de la commune (en particulier du service sécurité), le chef de corps, ainsi que les agents de police du quartier. Il pourrait se dérouler sur une journée, dans l’Espace 16 Arts. Il permettrait aux habitants de partager leurs expériences sur la sécurité et de plaider leur cause auprès des services communaux et responsables de police pour obtenir une amélioration de la sécurité dans le quartier. Il pourrait aussi faciliter le dialogue entre services de police et agents de la commune pour aboutir à une meilleure gestion par la commune de la sécurité dans le quartier. Cette rencontre pourrait permettre aux services de sécurité (police et commune) de prendre des engagements vis-à-vis des citoyens, et aux citoyens de s’organiser pour effectuer un suivi de ces engagements (par exemple sous la forme d’une nouvelle rencontre avec les services concernés).
Retours de la commune et budget	<ul style="list-style-type: none"> L’Espace 16 Arts peut être mis à disposition gratuitement. 2.500€ pour le catering et la communication. 5.000€ pour la préparation et l’animation de la journée par un prestataire spécialisé. L’engagement de prestataires extérieurs ne rentre malheureusement pas dans le cadre des dépenses possibles par le projet Megafon (voir encadré p.2). À défaut de pouvoir financer directement ce projet, nous allons le transmettre et le défendre auprès des services concernés.

Proposition	Mettre en place un Conseil Citoyen permanent
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants ont le sentiment de ne pas être correctement écoutés, ni suffisamment considérés par la commune. • Ils ont le sentiment d'un manque d'action malgré les retours des habitants.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Retrouver le lien entre représentants et habitants. • Permettre aux habitants de partager plus directement leurs remarques et propositions. • Et faire que ces contributions puissent être mieux prises en compte par la commune.
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un Conseil Citoyen permanent constitué d'habitants représentatifs de la population du quartier. • Récouter les retours et propositions des habitants sur la sécurité mais aussi sur les autres grands enjeux du quartier. • Les membres de ce conseil citoyen permettraient de faire l'interface entre la population et les représentants communaux. • Ils assureraient aussi le suivi de leurs propositions pour pousser leur adoption par la commune. • Ce Conseil Citoyen pourrait se réunir dans l'Espace 16 Arts. • Le mandat précis de ce conseil citoyen devrait être décidé après consultation de la population.
Retours de la commune et budgétisation	<ul style="list-style-type: none"> • L'espace 16 Arts peut être mis à disposition gratuitement. • Recrutement et tirage au sort d'un panel citoyen représentatif volontaire pour une implication de long terme, remplacement des éventuels démissionnaires : 8.000€ • Notes de briefing pour chaque thème traité, conception, animation et le suivi : 7.000€ • 2.500€ sont à prévoir pour le catering et la communication. • Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire d'engager un coordinateur. La piste proposée est que le Manager de quartier de la future Antenne de proximité "Cureghem" pourrait être chargé de la mise en place de ce Conseil Citoyen. • L'engagement de prestataires extérieurs et le paiement de salaires ne rentrent malheureusement pas dans le cadre des dépenses possibles par le projet Megafon (voir encadré p.2). À défaut de pouvoir financer directement ce projet, nous allons le transmettre et le défendre auprès des services concernés.

Autres pistes d'idées

- Renforcer l'éclairage public.
- Avoir plus de caméras fonctionnelles dans les zones à risque.
- Renforcer la présence policière.
- Améliorer la prise en charge des plaintes : contact facilité avec la police, suivi après le dépôt de plainte, etc.

Sécurité routière

Considérant que les participants à l'assemblée citoyenne de Cureghem ont partagé :

- Un réel problème de sécurité routière dans le quartier ;
- Le constat que des automobilistes circulent bien au-dessus des limites de vitesse autorisées ;
- L'absence de radar ou de lidar (radar d'information) installé dans le quartier ;
- Le constat qu'aucun, ou presque aucun, casse vitesse n'est installé ;
- La circulation de camions dans des rues étroites créant un problème de sécurité ;
- La présence de trottoirs généralement trop étroits ;
- Un retour d'expérience concernant le service de police qui ne serait pas intervenu après le signalement d'un automobiliste ayant percuté 4 voitures ;
- Le sentiment que le plan de mobilité Good Move n'a pas suffisamment informé les habitants ni considéré leur avis.

Idées retenues et approfondies

Proposition	Installer des infrastructures ciblées pour limiter la vitesse des automobilistes et protéger les usagers
Constats	<ul style="list-style-type: none">• De nombreuses zones sont dangereuses pour les usagers en raison de la circulation à grande vitesse de certains automobilistes.• Peu, voire pas, de dispositifs existants pour limiter la vitesse dans le quartier.• Le vélo n'est pas qu'un mode de transport pour les personnes privilégiées, beaucoup d'habitants de la commune aux revenus modestes utilisent le vélo.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Réduire la vitesse dans certaines zones ciblées pour renforcer la sécurité des usagers.
Description	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place des ralentisseurs couplés à des radars préventifs en priorité sur la chaussée de Mons (devant la concession Renault, et près du Lidl), rue du collecteur, et rue des Deux Gares.• Prévoir aussi des passages piétons sur ces axes.

	<ul style="list-style-type: none"> • Informer correctement en amont sur l'installation de ces dispositifs, et dans quel but ils sont installés. • Éventuellement installer par la suite un véritable radar en plus du radar préventif (éviter de le mettre tout de suite, pour atténuer la résistance des automobilistes).
Budgétisation	<ul style="list-style-type: none"> • Coût d'un ralentisseur en caoutchouc : 1.500 € / pièce • Marquage d'un passage piéton en thermoplastique : 400 € / pièce • Campagne de communication / d'affichage pour prévenir de l'installation du dispositif : 5.000€. Budget ordinaire (cfr page 2) ne peut être pris en compte dans le cadre de Megafon. • La commune dispose déjà de radars préventifs mobiles mais en nombre limité. La pose de ces radars préventifs se fait en fonction de la disponibilité des ouvriers communaux des Travaux Publics. • Les radars répressifs sont uniquement utilisables par les services de police. Leur usage pour ce projet est donc conditionné par un accord favorable avec la police. • Rue des deux Gares et Chaussée de Mons sont des voiries régionales. La proposition porte donc sur la voirie communale : rue du Collecteur.

Autres pistes d'idées

- Renforcer l'éclairage public sur certains points clés.
- Installer plus de box à vélo. (retour de la commune : "Il y a un programme annuel d'installation de box vélo. La plupart sont installés sous subsides. Coût : environ 5.000€ par box)
- Réparer la chaussée pour éliminer les nids de poule.
- Faire le lien entre la consultation Megafon et le plan Good Move, notamment en partageant les remarques et idées formulées ici par les participants.
- Mettre en place des "espaces partagés", c'est-à-dire des zones qui font cohabiter automobilistes, piétons et vélos et permettent de ralentir la circulation.
- Mettre en place des aménagements routiers évitant les lignes droites pour limiter la vitesse.

Propreté

Considérant que les participants à l'assemblée citoyenne de Cureghem ont partagé :

- Le sentiment que la propreté est l'un des enjeux les plus importants à Cureghem ;
- Le constat qu'il y a trop de dépôts clandestins, notamment rue Odon et rue régionale ;
- Le fait que la malpropreté les dérange au quotidien ;
- Le sentiment que le quartier a une mauvaise image au niveau de la propreté et de la sécurité.

Considérant par ailleurs que les services de la commune :

- Ont fait observer que, malgré les interventions fréquentes des services de propreté, leurs efforts ne sont pas visibles ; et que la plupart des rues sont nettoyées tous les jours mais de nouveau sales peu de temps après le passage des services, par exemple la rue Odon qui est nettoyée tous les matins, mais néanmoins continuellement sale ;
- Ont relevé que les camions de ramassage circulent par périmètre et ont des parcours à suivre ; que par ailleurs les camions sont divisés par type de sac (blanc, jaune, bleu, orange...), avec également un camion dédié au ramassage des dépôts clandestins ;
- Ont indiqué que le plan MMM¹ prévoit un renforcement des équipes de propreté ;
- Ont informé que les services propreté ont reçu un mail des habitants place Lemmens signalant 10 jours de non passage des balayeurs et que le service a donc veillé à y assigner une équipe tous les jours.

¹ Plan communal selon la Méthodologie MMM qui consiste à cibler un Microquartier travailler sur Multiples phénomènes de façon Multidisciplinaire.

Idées retenues et approfondies

Proposition	Remplacer le ramassage en rue par la création de points de dépôt pour collecter tous types de déchets
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des ménages de Cureghem vit dans de petits appartements et n'a souvent pas la place pour stocker ses déchets en attendant le jour de collecte. • Les sacs déposés en rue peuvent être éventrés et en général le dépôt des déchets dans la rue, associe l'espace public à la saleté.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les dépôts clandestins. • Améliorer la propreté des rues.
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer le ramassage en rue par la création de points de dépôt pour collecter avec des conteneurs tous types de déchets (huile ; sacs-poubelle blanc / jaune / bleu / orange ; vêtements...). • Mettre en place ce système aux endroits où sont déjà mis en place des bulles à verre : Place Jaurès ; Square Robert Pequeur ; Place Lemmens ; Place du Conseil. • Mettre des caméras sur ces points de collecte pour prévenir les mauvais usages des conteneurs et les dépôts clandestins autour. • Tester ce système sur une période donnée avec suffisamment de temps. S'il fonctionne, on pourrait le substituer au ramassage communal dans d'autres rues. • Utiliser dans un premier temps des conteneurs non enterrés car moins coûteux et plus faciles à installer.
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une campagne de communication en amont pour annoncer ce nouveau dispositif avec une communication adaptée : langage accessible, différentes langues d'usages dans le quartier, types d'information partagées. • Identifier des ambassadeurs citoyens et les former. Créer des référents dans chaque quartier. • Créer du lien et une relation de confiance entre les citoyens et les balayeurs. • Profiter de ces points de collecte pour informer également des dates de ramassage des encombrants et autres informations relatives à la propreté avec des panneaux à côté des conteneurs. • Habiller ces conteneurs durant des ateliers créatifs organisés avec les écoles, comités de quartier et associations.

Retours de la commune et budgétisation	<ul style="list-style-type: none"> • La commune dispose déjà de 14 conteneurs qui pourraient donc être mis à disposition gratuitement pour le projet. • Après consultation par les services communaux, Bruxelles-Propreté n'est pour le moment pas en mesure d'effectuer la vidange de ces nouveaux conteneurs. Cependant, avec le montant de 75.000€, le service propreté opérerait pour l'achat de 5 caméras pour un montant de 15.000 € .
---	--

Autres pistes d'idées

Sensibilisation, information	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux Informer et communiquer en adaptant la langue (communiquer dans les différentes langues d'usage du quartier) et le langage. Rendre l'information plus accessible. • Rappeler la loi : chaque citoyen doit nettoyer devant chez soi, c'est une responsabilité citoyenne. • Installer des panneaux communicants sur la surveillance et la répression dans les lieux où il y a le plus de dépôts clandestins. • Informer les habitants du passage des balayeurs sur des panneaux d'affichage. Indiquer l'heure et le jour du passage. • Sensibiliser dans les écoles.
Répression	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de répression. • Avoir des actions de répression ciblées. • Focaliser nos efforts à l'endroit où il y a le plus de problème (lieux, horaires). Adapter la réponse au problème. • Renforcer le passage des agents de répression. • Augmenter le nombre et le montant des amendes. • Que les agents de répression ouvrent un sac sur 10 pour contrôler le tri.
Service propreté	<ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien entre balayeurs de rue et habitants du quartier. • Instaurer une obligation de résultat pour les équipes propreté. • Avoir plus de personnel de propreté. Pour le moment il y a peu d'effectifs et du matériel mal adapté. (Une personne supplémentaire représente un coût de 32.000€ / an) • Améliorer / clarifier le partage des rôles entre la région et la commune. • Encourager l'emploi local : engager des personnes du quartier dans les équipes propreté.

<p>Mobiliser les habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Former les habitants pour devenir des référents propreté (voir le projet Networkers) ● Organiser des rencontres conviviales entre les balayeurs et les citoyens du quartier. ● Avoir un porte-parole citoyen pour sensibiliser et informer les habitants sur la propreté. ● S’inspirer de l’ASBL ALEM qui mène des actions de propreté notamment dans la rue Odon. ● Connaître les référents propreté pour chaque quartier. Identifier ces personnes au niveau de la commune et des habitants.
<p>Collecte des déchets et des encombrants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser un ramassage annuel des encombrants à date fixe. ● Organiser des vides greniers dans le quartier. ● Augmenter le nombre de points de collecte de déchets. Communiquer sur l’endroit de ces lieux de collecte. ● Installer des Recypark. ● Renforcer le passage des camions de collecte là où il y a le plus de dépôt clandestin. ● Mettre en place ou renforcer un système de prise de rendez-vous pour le retrait de déchets individuels. (Existe au niveau régional) ● Installer des containers enterrés. ● Prévoir un système de “donnerie” pour donner une seconde vie aux meubles.

Espaces verts

Considérant que les participants à l'assemblée citoyenne de Cureghem ont partagé :

- Le constat que les espaces verts manquent grandement sur la commune, qui ne dispose notamment pas de grand parc, et qui est la commune où les habitants sont les plus éloignés d'un parc de toute la région ;
- Le constat que les espaces verts apportent de la fraîcheur lors des épisodes de canicule ;
- Que le problème d'artificialisation des sols est présent dans le quartier ;
- Le sentiment qu'il manque d'espaces verts dans le quartier qui soient propres ;
- Le fait que les espaces libres privés font l'objet d'actions de spéculation immobilière et que cette situation rend l'action complexe, par exemple rue Clémenceau où un entrepôt en îlot a été transformé en bâtiment d'habitation avec désormais des logements trop proches les uns des autres ;
- Le constat que les parcs sont saturés quand il fait chaud ;
- Le constat que différents projets d'aménagement sont en cours, mais que leur surface est bien souvent réduite ou que leur échéance est tardive (réaménagement Ilot Albert ; coulée verte ; Parc de la Senne ; Place des Goujons ; Parc de la Sennette...)
- Le sentiment que les œuvres d'art peuvent donner du sens aux espaces verts, qu'il manque d'aires de jeu pour les enfants, et parfois de toilettes publiques.
- Que des espaces permettraient des aménagements à relativement court terme, comme l'espace à l'angle de la rue de la Clinique et de la rue Clémenceau, et le projet de réhabilitation du mini-parc rue Grisart en cours de réflexion.

Idées retenues et approfondies

Proposition	Réparer rapidement les jeux du parc Crickx
Constats	<ul style="list-style-type: none"> Le parc Crickx est prévu d'être réaménagé, mais les travaux ne sont prévus d'être terminés qu'en 2028 au mieux. Des équipements pour enfants sont cassés et protégés par des barrières nadar.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Permettre des réparations et l'installation des balançoires / bascules rapidement qui pourraient être insérées dans le projet de réaménagement final, sans attendre qu'il soit finalisé.
Description	<ul style="list-style-type: none"> Réparer le jeu à bascule. Sécuriser le trampoline (mettre du caoutchouc sur les barres). Ajouter 2 balançoires démontables et réutilisables après.
Budgétisation	<ul style="list-style-type: none"> Budget estimé : 20.000€

Proposition	Verduriser l'espace entre la rue Clinique et la rue Clémenceau
Constats	<ul style="list-style-type: none"> Cet espace n'est pas très beau avec ces grands murs aveugles.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Verduriser l'espace rapidement.
Description	<ul style="list-style-type: none"> Verduriser cet espace par des plantes grimpantes aux murs. Installer des bacs de fleurs. Planter un arbre fruitier au centre (pommier ?). S'inspirer du projet "Saintgillculteurs" qui forme des aide-jardiniers en insertion socio-professionnelle et végétalise la commune.
Budgétisation	<ul style="list-style-type: none"> Budget estimé : 22.500€

Proposition	15.000€ pour verduriser Cureghem
Constats	<ul style="list-style-type: none"> Le budget consacré au soutien des initiatives de particuliers pour verduriser leurs façades ou des pieds d'arbre, par appel à projet, est limité sur la commune.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le budget consacré aux initiatives individuelles de verdurisation. Permettre aux volontaires de ne pas avoir à payer les 20€ de contribution requis. Mieux faire connaître cette possibilité.
Description	<ul style="list-style-type: none"> Verduriser les murs, coins de rues de façon participative. Faire des appels à projet pour réaliser ces actions. Donner la possibilité aux riverains d'entretenir les pieds d'arbre sans payer 20€. Protéger les pieds d'arbre avec du grillage. Mieux communiquer sur le projet "adopte un arbre" qui permet aux habitants d'Anderlecht d'adopter gratuitement un pied d'arbre pour y placer et entretenir des plantes / fleurs.
Retours de la commune	<ul style="list-style-type: none"> Le service entretien prend acte de la volonté des citoyens d'attribuer un budget supplémentaire de 15.000€ à la verdurisation de Cureghem. Ce projet ne pourra pas être mis au vote car il ne peut malheureusement pas être financé dans le cadre de dépense "extraordinaire" prévu pour le projet Megafon (voir encadré p.2). Ce cadre ne permet pas la mise à disposition d'un subside par un appel à projet. Le financement d'appels à projets ne rentre malheureusement pas dans le cadre des dépenses possibles par le projet Megafon (voir encadré p.2). À défaut de pouvoir financer directement ce projet, nous allons le transmettre et le défendre auprès des services concernés.

Autres pistes d'idées

<p>Grands espaces verts</p>	<p>De grands espaces verts pourraient être installés dans les zones suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Derrière le studio, rue des Goujons : enlever l'asphalte sur une voie et installer un verger. ● Sur le terrain de YP Invest que la région pourrait racheter. ● Le long de la Senne, notamment aux abords des bâtiments Siemens.
<p>Petits espaces verts</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Un petit espace vert pourrait être installé dans sur la butte Ruhl, située rue Jules Ruhl. ● Actions à mener sur l'espace Grisart : <ul style="list-style-type: none"> ○ Instaurer une gestion coopérative. ○ Sécuriser et installer un espace clos, avec une barrière du côté de la rue la plus passante. ○ Réserver une partie pour l'occupation collaborative par les riverains et une autre partie pour le reste du public.
<p>Urbanisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire en sorte que la commune refuse tout projet ne répondant pas aux normes de perméabilité des sols. ● Installer des fontaines fonctionnelles. ● Produire un cadastre des bâtiments à risque et identifier les espaces ainsi libérés, quand les bâtiments ont été détruits, et permettre à la commune d'avoir un droit de préemption afin à terme de les rendre disponibles pour verdurer. ● Exercer un droit de préemption sur les terrains comportant des bâtiments vétustes inoccupés et dangereux, en veillant à regrouper les parcelles ensemble. ● Sur les 75.000€ de Megafon, destiner 5000€ au dé-bétonnage de certains espaces. Lancer un appel à projet de verdurisation pour ces espaces.
<p>Verduriser les murs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Action de verdurisation des murs avec des plantes grimpantes. ● S'inspirer des actions et mobiliser l'ASBL "Less béton". ● Identifier des murs disponibles. Cartographier les espaces et coins de rues qui pourraient être verdurisés. ● Décentraliser cette identification : "Si vous voyez des murs disponibles, prenez contact avec le propriétaire et on vous soutient". ● Installer des câbles pour plantes grimpantes sur les rues piétonnes étroites (sur lesquelles on ne peut pas installer d'arbres). ● Organiser un concours de verdurisation des façades.
<p>Arbres</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Élargir l'espace au pied des arbres ● Installer au minimum un arbre fruitier dans chaque parc